

Appels d'offres

AVIS DE PROCEDURE ADAPTEE

Légales

AVIS D'ENQUÊTES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
Communes de GRASSE et MOUANS-SARTOUX

CRÉATION D'UNE LIAISON ENTRE LA RD 6195
ET LE GRATOIRE DE LA PRAQUE À GRASSE
PROJET SOUMIS À ETUDE D'IMPACT

AUTORITÉ EXPROPRIANTE : LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet des Alpes-Maritimes informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de Grasse et Mouans-Sartoux, conformément à l'article préfectoral du 27 février 2019 ; à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une liaison entre la RD6185 et le gratoire de la Praque à Grasse et Mouans-Sartoux, en matière de planification des transports, des communes de Grasse et Mouans-Sartoux (registre AI) ; à une enquête préalable à la réalisation de ce projet (registre BI).

Le projet consiste en la création d'un nouvel échangeur sur la RD6185 et d'un axe de liaison entre ce nouvel échangeur et le carrefour de la Praque, qui sera alors aménagé. L'autorité environnementale a rendu son avis sur le projet. Cet avis résultant de l'examen de l'étude d'impact est consultable sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>. La mise en compatibilité des PLU de Grasse et Mouans-Sartoux n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie annexe du Plan-de-Grasse (6, avenue Louis-Carvin, Mas du Collet, 06130 Grasse).

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie annexe du Plan-de-Grasse (6, avenue Louis-Carvin, Mas du Collet, 06130) et en mairie de Mouans-Sartoux : centre technique municipal - 327, avenue de Grasse - 06370 ; du lundi 8 avril au vendredi 10 mai 2019, soit 33 jours afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des mairies, soit en mairie annexe du Plan-de-Grasse du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures soit en mairie de Mouans-Sartoux, centre technique municipal ; du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Une version numérique du dossier d'enquête publique, comprenant l'avis de l'autorité environnementale, sera également consultable sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (rubriques publications/enquêtes publiques/exploitation).

Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique mis à disposition du public en mairies de Grasse et de Mouans-Sartoux aux horaires d'ouverture précités.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public et mairies ou adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie annexe du Plan-de-Grasse (6, avenue Louis-Carvin, Mas du Collet, 06130), siège de l'enquête et seront annexées au registre. Ces observations écrites devront parvenir au commissaire enquêteur en mairie avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, soit le vendredi 10 mai 2019, à 16 h 30.

Les observations écrites pourront également être déposées dans les conditions précitées par voie électronique, à l'adresse suivante : pre-creationliaisonlapraque@alpes-maritimes.gouv.fr

Ces observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site de la préfecture des Alpes-Maritimes <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (rubriques publications/enquêtes publiques/exploitation).

M. Willy FARD, ingénieur en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur (6, avenue Louis-Carvin, Mas du Collet, 06130), les lundi 8 avril 2019 de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi 10 mai 2019 de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie de Mouans-Sartoux : centre technique municipal, 327, avenue de Grasse, 06370, le mercredi 24 avril 2019 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public en préfecture des Alpes-Maritimes et en mairies de Grasse et Mouans-Sartoux pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également consultables pendant les mêmes conditions de délai, sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr>, la mairie de Mouans-Sartoux <https://www.mouans-sartoux.net>.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête des la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Les informations relatives au projet mis à l'enquête publique pourront être demandées auprès du Conseil départemental des Alpes-Maritimes (DGA pour les services techniques - Direction des routes et des infrastructures de transport - Service de la prospective, de la mobilité et des procédures - BP - 3007 - 06201 Nice cedex 3). La préfet des Alpes-Maritimes est l'autorité compétente pour, à l'issue de l'enquête publique conclue, déclarer d'utilité publique le projet de création d'une liaison entre la RD6185 et le gratoire de la Praque à Grasse et Mouans-Sartoux en matière de plans locaux d'urbanisme des communes de Grasse et Mouans-Sartoux et compatibles des parcelles nécessaires à sa réalisation.

Fait à Nice, le 27 février 2019
Pour le Préfet
La Secrétaire Générale
Signé : Françoise FAHERI

PROFESSIONS DU CHIFFRE ET DU DROIT, COLLECTIVITÉS

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE EN QUELQUES CLICS

- > Service gratuit
- > Accessible sur identification
- > Espace professionnel sécurisé
- Gérer vos publications légales ou celles de vos clients
- Publier dans les meilleurs délais
- Télécharger immédiatement vos devis et attestations de parution

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE PROXIMITÉ

04 93 18 71 49
legales@nicematin.fr

legales pro
vos ANNONCES EN 1 CLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Départements de la PACA
Annonce No 19-39052

Tarvaux
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Alpes-Maritimes.

Correspondant : M. le président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, direction générale adjointe pour les ressources, les moyens et la modernisation de l'administration - direction des finances, de l'aide et de la commande publique - services des marchés - cadat - tour Jean Moulin - bureau 630-du lundi au vendredi, de 9h à 17h45 et de 13h30 à 16h30 (06201 Nice Cedex 3, tél. : 04.92.18.63.68, télécopieur : 04.92.18.75.62, adresse internet : <https://www.amarches06.fr>).

Objet du marché : travaux de sols sportifs, parements OSB, peintures et nettoyage dans les gymnases et collèges des bacs à Saint-Jean et Pierre BERTONE à Antibes.
Type de marché de travaux : exécution.

L'avis implique un marché public. Caractéristiques principales : travaux de sols sportifs, parements OSB, peintures et nettoyage dans les gymnases.

Réfus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC ; non. Prestations divisées en lots ; oui. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : pour le lot 1 et le lot 3 uniquement :
Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles 122, 123 et 124 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016. Cette retenue s'applique sur l'imprimaturé des prestations objet du marché.

La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire, par une garantie à première demande, dans les conditions prévues à l'article 123 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016. Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.

La retenue de garantie est remboursée et les établissemments ayant accordé leur garantie à première demande sont libérés à la date de leur expiration du délai de retard dans les conditions prévues à l'article 124 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016.

Le règlement des dépenses s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement, selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires (délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article 183 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016). Le financement s'effectuera sur le budget du Département des Alpes

Maritimes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 45-v-1 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article 45-v-2 du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45-iii du Décret no 2016-360 du 25 mars 2016.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Conditions de participation : Critères de sélection des candidatures : formulaire "MPS" pré-rempli grâce au numéro de SIRET ou :
- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ou imprimé Dc1 par lequel le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur :

ANNEXER dans aucun des cas d'introduction de soumissionner obligations prévues aux articles 45 et 46 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 et L.521-21 du code du travail de défense ou de sécurité, ni entrer dans aucun des cas d'introduction de soumissionner obligations prévues aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015.

Blâmer en règle au regard des articles L.521-1 à L.521-21 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement de l'imprimé Dc2, rubriques a, b et c.

Capacité économique et financière - références requises : se référer au règlement de la consultation.
Capacité technique et capacité professionnelle et références : se référer au règlement de la consultation.

Capacité professionnelle et capacité technique - références requises : se référer au règlement de la consultation.
Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : se référer au règlement de la consultation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures doit être effectuée par le déposant. Le candidat doit présenter sur le présent Marché public simplifié son numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
- prix : 70 % ;
- valeur technique : 30 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 9 avril 2019, à 15 h 30.
Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19S50054.
Renseignements complémentaires : modalités d'ouverture des offres : séances non publique.
Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats peuvent visiter les lieux d'exécution du marché. Une visite des lieux est conseillée.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Retrait du DCE jusqu'à la date limite de remise des offres fixée ci-dessus. Par téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.marches06.fr>.

Conditions de remise des offres des candidatures : les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <https://www.marches06.fr>.

fr. Les candidatures et offres peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde sur support physique électronique adressée sous pli cacheté portant la mention " copie de sauvegarde " envoyée avant la date limite de remise des offres fixée ci-dessus, à l'adresse visée en tête de l'avis. Les documents doivent être sous format pdf à résolution 300 dpi, niveau de gris. Les certificats de signature électronique doivent être conformes et référents. Toutes les modalités de remise des candidatures et des offres, la procédure applicable en cas de défection d'un programme informatique malveillant sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs CS, 51039 06065 Nice Cedex 1, tél. : 04.92.04.13.13, courriel : greffe_nice@juradm.fr.

Précisions concernant tel(s) détail(s) d'introduction des recours

recours pour excès de pouvoir 2

mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat
-rété pré contractuel : Possible jusqu'à la signature du marché
-rété contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative

-recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux, Peinture (Travaux), Revêtements de sols.
Renseignements relatifs aux lots :
Lot(s) 1 - sols sportifs au Collège les BAOUS.
Sols sportifs
C.P.V. - Objet principal : 45432130.
Mots descripteurs : Revêtements de sols.

Lot(s) 2 - parements OSB et peintures au Collège les BAOUS.
C.P.V. - Objet principal : 45421000
Objets supplémentaires : 45440000.
Mots descripteurs : Peinture (Travaux)

Lot(s) 3 - sols sportifs au Collège Pierre BERTONE.
Sols sportifs
C.P.V. - objet principal : 45432130.
Mots descripteurs : Revêtements de sols.

Lot(s) 4 - peintures et nettoyages au Collège Pierre BERTONE.
Peintures et nettoyages
C.P.V. - Objet principal : 45440000.
Mots descripteurs : Nettoyage de locaux, Peinture (Travaux)
Éléments de facturation : Numéro d'engagement juridique : 19S50054

Classes de profil : Département
Siret : 22080001900016
Libellé de la facture : Département des Alpes-Maritimes DGAST / DCIP Bureau financier CAD/AM Bâtiment
Cheiron 06201 Nice Cedex 3

Indexation de l'annonce : Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.docamp.fr> : 10 avril 2019

Objet de l'avis : Travaux de sols sportifs, parements osb, peintures et nettoyages dans les gymnases aux collèges les BAOUS à Saint-Jean et Pierre BERTONE à Antibes

Nom de l'organisme : Département des Alpes-Maritimes
Créères sociaux ou environnementaux : Environnementaux.
Date d'envoi du présent avis : 14 mars 2019

AVIS DE MARCHÉ PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURE DE LOGICIELS ET
MATÉRIELS INFORMATIQUES
1-POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de Cagnes-sur-Mer - Service de la Commande Publique, MAPA SA, Place de l'Hôtel de Ville, BP 79, 06 802 Cagnes sur Mer Principal Cedex.
Tél : 04.93.22.19.31
Fax : 04.93.22.19.94
Mise en ligne : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

2-OBJET DU MARCHÉ
FOURNITURE DE LOGICIELS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES
Accord cadre passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret N°2016-360.

Le contrat est un contrat fractionné à bons de commande passé pour une durée de 1 an à compter de la notification du contrat.
LOT 1 : FOURNITURE DE

MATÉRIELS INFORMATIQUES
Montant annuel minimum : 6000,00 € ht

Montant annuel maximum : 25000,00 € ht

LOT 2 : FOURNITURE DE LOGICIELS INFORMATIQUES
Montant annuel minimum : 30 000,00 € ht
Montant annuel maximum : 90 000,00 € ht

3-CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES
Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectué à partir des critères pondérés de la manière suivante :

LOT 1 : FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES
La valeur technique de l'offre appréciée au regard des fiches techniques des produits : 50%
Le prix : 50%

LOT 2 : FOURNITURE DE LOGICIELS INFORMATIQUES
Le prix : 100%
4-DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : AVRIL 2019 À 16H30
5-DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : le 14 mars 2019.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA

CONCURRENCE

ABEA PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - M. Laurent GELLELAGNOIX - Directeur Général, pour Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 29 Bd Charles Nedelec, 13331 Marseille Cedex 03.

Référence acheteur : 455BTXXX
L'avis implique un marché public
Objet : Travaux de sécurisation et réalisation du portrait de Paul ARÈNE à la Cité Mike Paul ARÈNE à Sison (04).

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Créères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
40% Valeur technique de l'offre
60% Prix des prestations

Remise des offres : 11/04/19 à 17 heures au plus tard.
Envoi à la publication le : 14/03/2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie matérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achat.mregion.sud.fr>

ABONNEZ-VOUS AU

ON Cristal 09 69 32 83 83

APPEL NON SURTAXE